# Avancement du Plan directeur de développement des berges de la rivière des Prairies

20 mai 2014



## À l'ordre du jour ce soir

- 1. Mot de bienvenue Monsieur Ronald Cyr
  - Historique de la démarche
- 2. État d'avancement des travaux
- 3. Modification du zonage de bouts de rue
- 4. Projet du pavillon d'accueil du Parcours Gouin
- 5. Période de questions et commentaires
- 6. Conclusion Monsieur Ronald Cyr

#### Historique de la démarche

1

2011-2015

#### PLAN DE GESTION STRATÉGIQUE

**UN ARRONDISSEMENT** 

**QUI A LE VENT DANS LES VOILES** 

**ADOPTÉ EN JUILLET 2011** 

Stratégie
de développement
économique

OSEZ

AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Montréal
Montréal

**ADOPTÉE EN MAI 2012** 

3



PLAN DIRECTEUR
DE DÉVELOPPEMENT DES BERGES
DE LA RIVIÈRE DES PRAIRIES

- 4 1er forum juin 2012 : 89 participants
- 4 2e forum août 2012 : 66 participants
- 4 Consultation publique février 2013 : 132 participants

**ADOPTÉ EN AVRIL 2013** 

#### 2. État d'avancement des travaux

- 1. Mise en place du Comité de gouvernance des berges
- 2. Entretien des parcs
- 3. Image de marque et signalisation directionnelle
- 4. Percées visuelles
- 5. Étude sur l'érosion des berges
- 6. Piste cyclable Gouin, secteur Bois-de-Saraguay
- 7. Inter-arrondissements du nord de l'île
- 8. Projets pilotes : signalisation touristique/application mobile/ projet Espaces
- 9. Prix d'excellence ; Prix du Mérite municipal
- 10. Changement de zonage de bouts de rue
- 11. Projet du pavillon d'accueil du Parcours Gouin

# 3. Modification de zonage de bouts de rue



Création de 13 zones E.1 (1) à même des bouts de rue

#### Contexte

Le Plan directeur de développement des berges s'appuie sur trois principes fondamentaux :

- 1. Assurer l'acceptabilité sociale
- 2. Adhérer aux principes du développement durable
- 3. Intégrer le développement des berges aux plans et stratégies de développement à l'échelle locale et régionale

#### Contexte

Un des objectifs est de "favoriser l'accessibilité aux berges" et de cet objectif découlent trois (3) recommandations :

- Aménager de nouveaux points d'observation de la rivière des Prairies dans les parcs
- Aménager des points de mise à l'eau pour des embarcations non motorisées
- 3. Restaurer et aménager des bouts de rue situés sur des terrains publics en rive

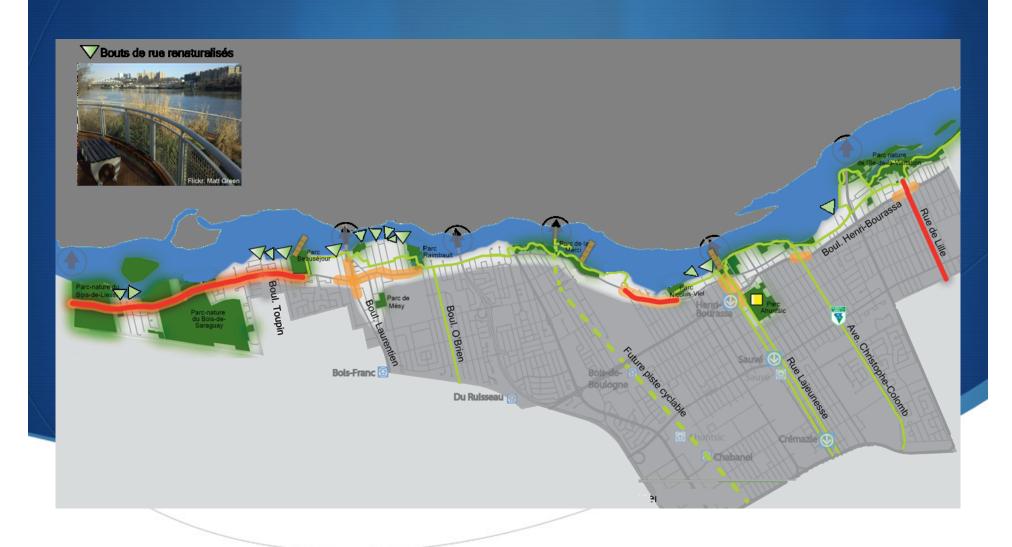
#### **Contexte**

Le présent projet de règlement vise essentiellement à permettre la mise en œuvre de la troisième recommandation puisque l'arrondissement peut aménager des parcs publics uniquement lorsque le zonage le permet, soit dans les zones E.1(1).

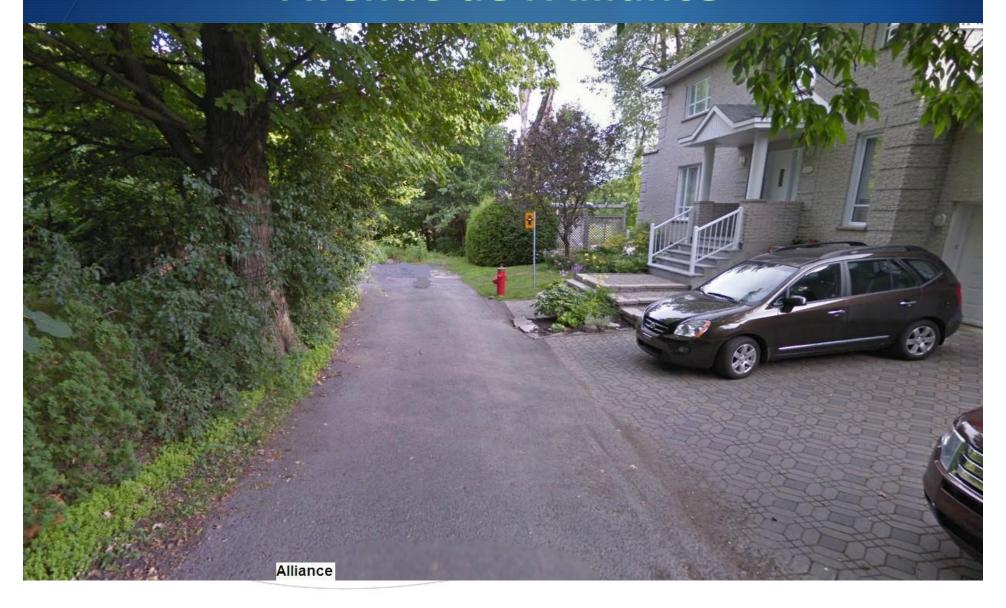
Le changement de statut de ces bouts de rue permettrait de réglementer les heures d'ouverture et de fermeture de ces espaces, au bénéfice des résidents habitant en bordure des rues concernées.

Aucun autre usage ne serait permis dans ces parcs.

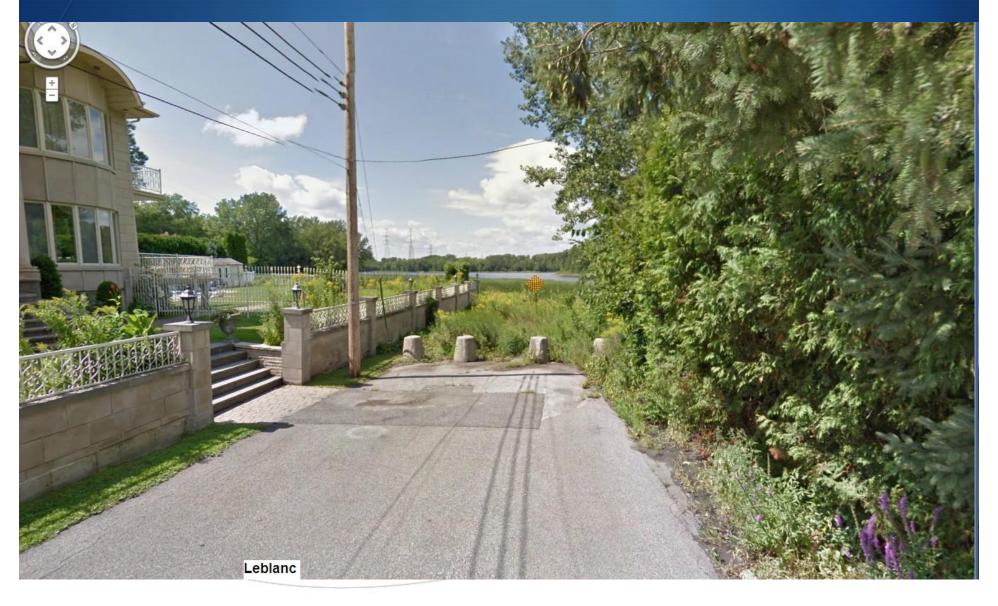
#### Bouts de rue visés



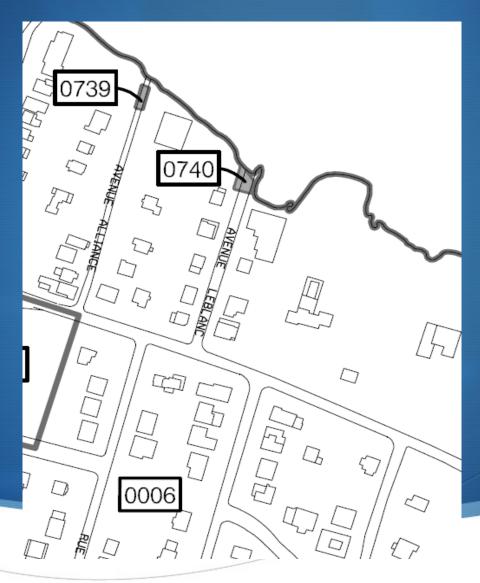
#### Avenue de l'Alliance



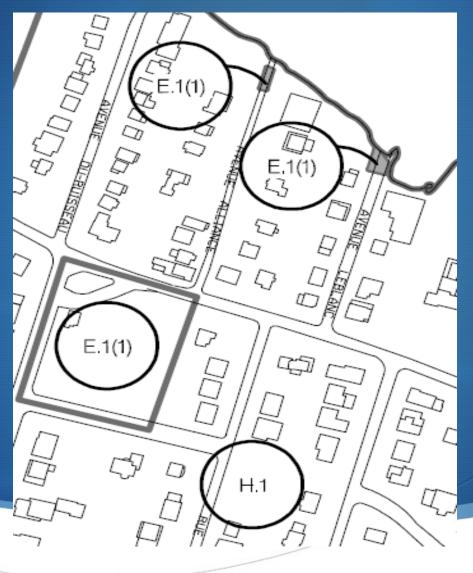
#### Avenue Leblanc



#### Avenues de l'Alliance et Leblanc- zonage



# Avenues de l'Alliance et Leblanc - usages



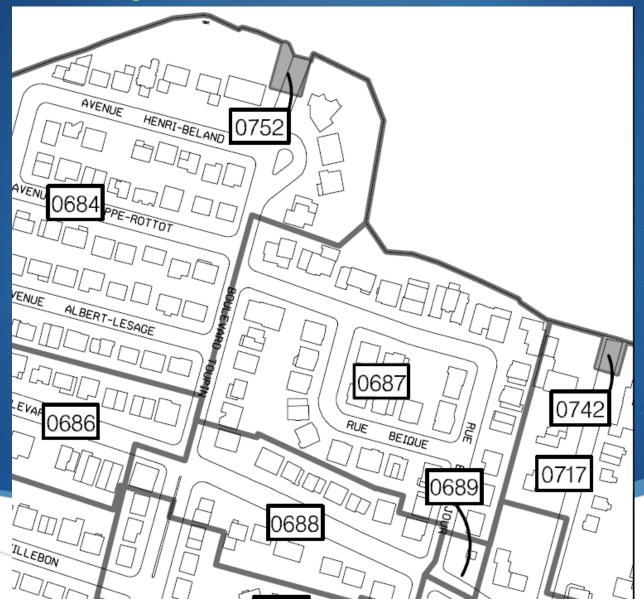
# **Boulevard Toupin**



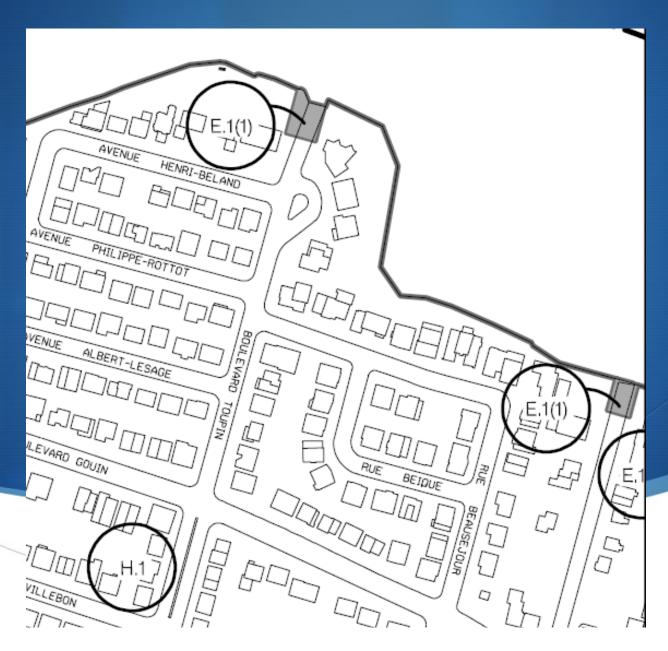
#### Rue Jasmin



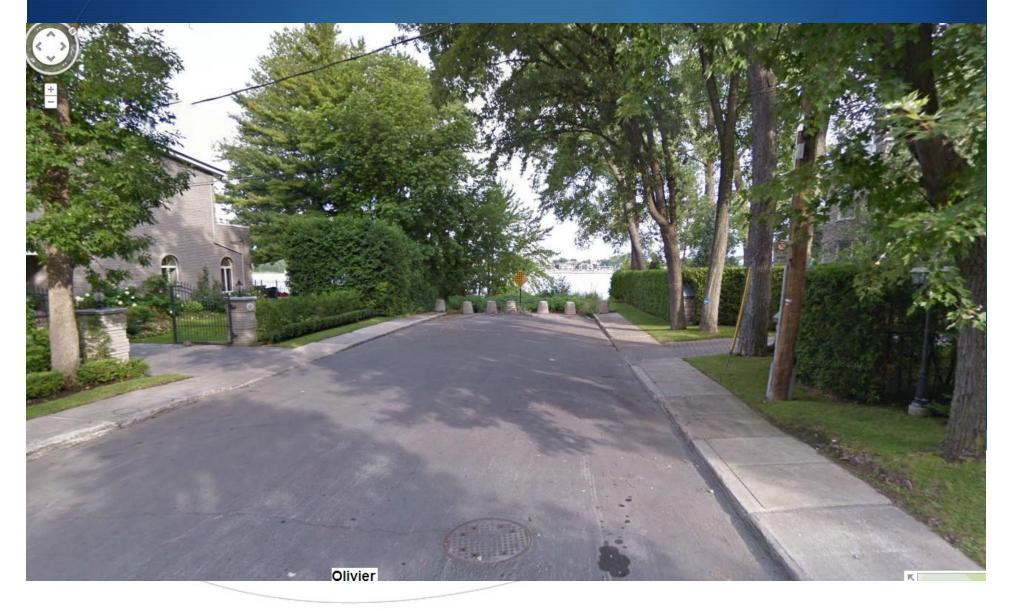
#### Boul. Toupin et rue Jasmin – zonage



## Boul. Toupin et rue Jasmin – usages



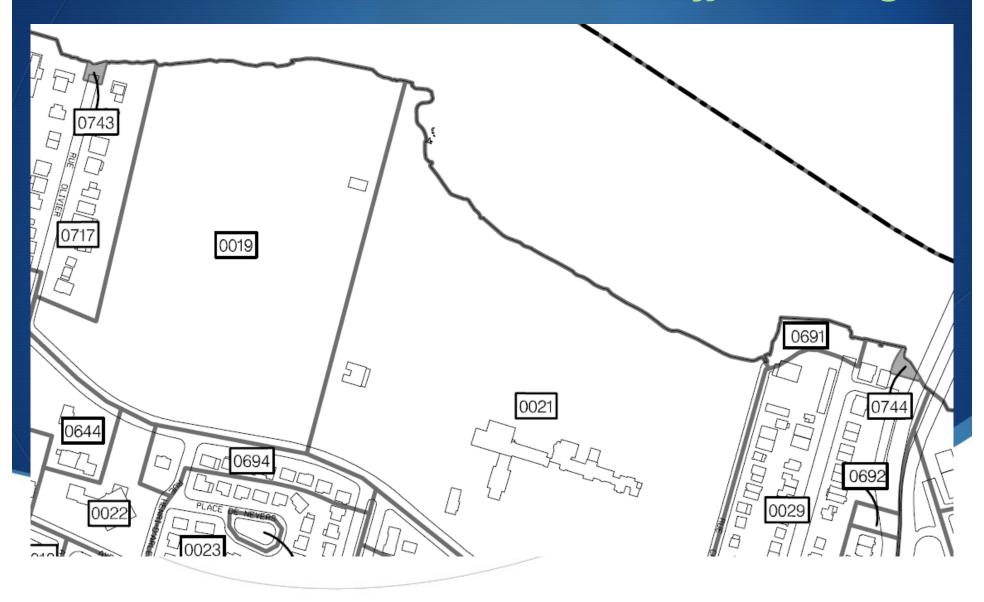
## Rue Olivier



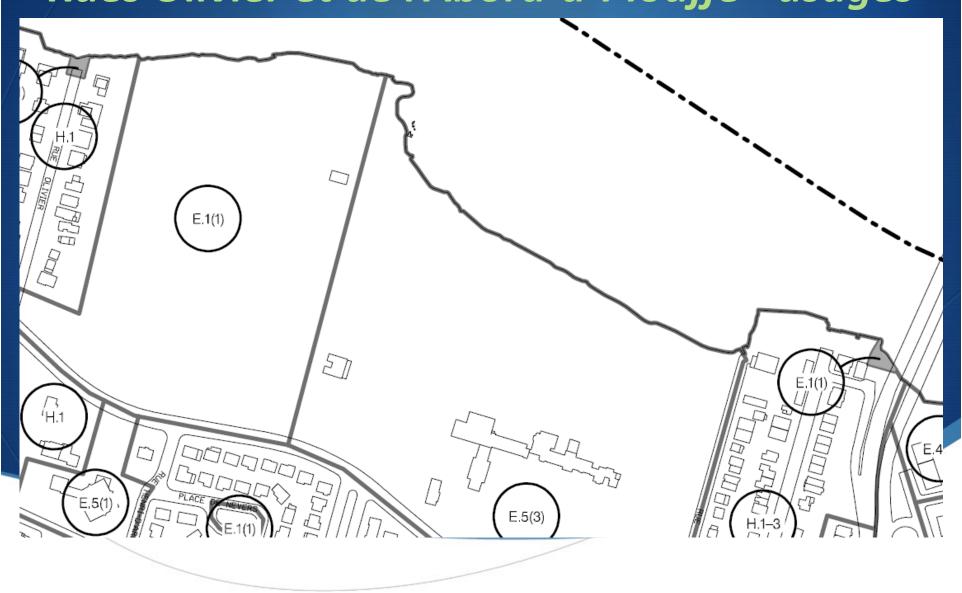
## Rue de l'Abord-à-Plouffe



#### Rues Olivier et de l'Abord-à-Plouffe - zonage



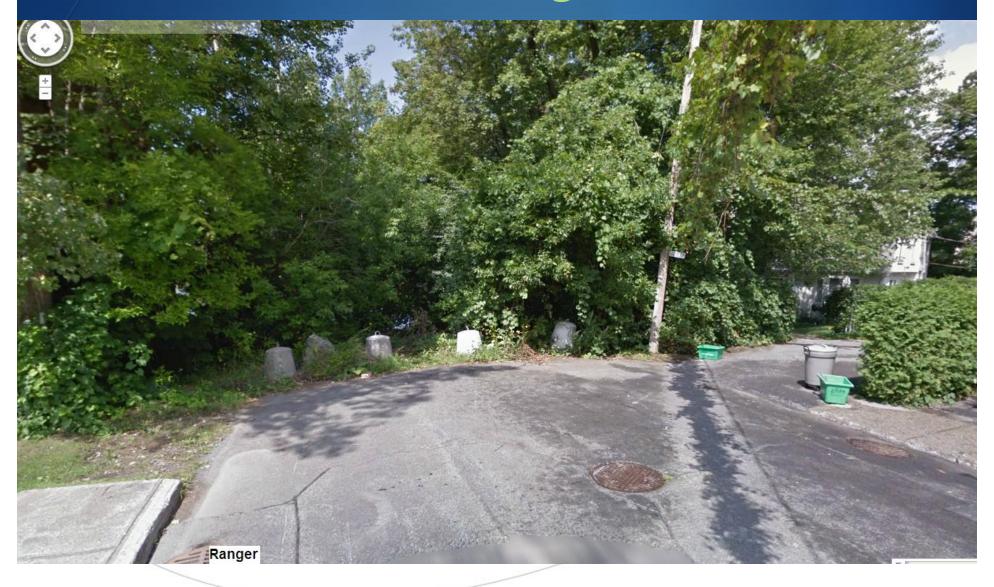
#### Rues Olivier et de l'Abord-à-Plouffe - usages



#### Rue Grenet



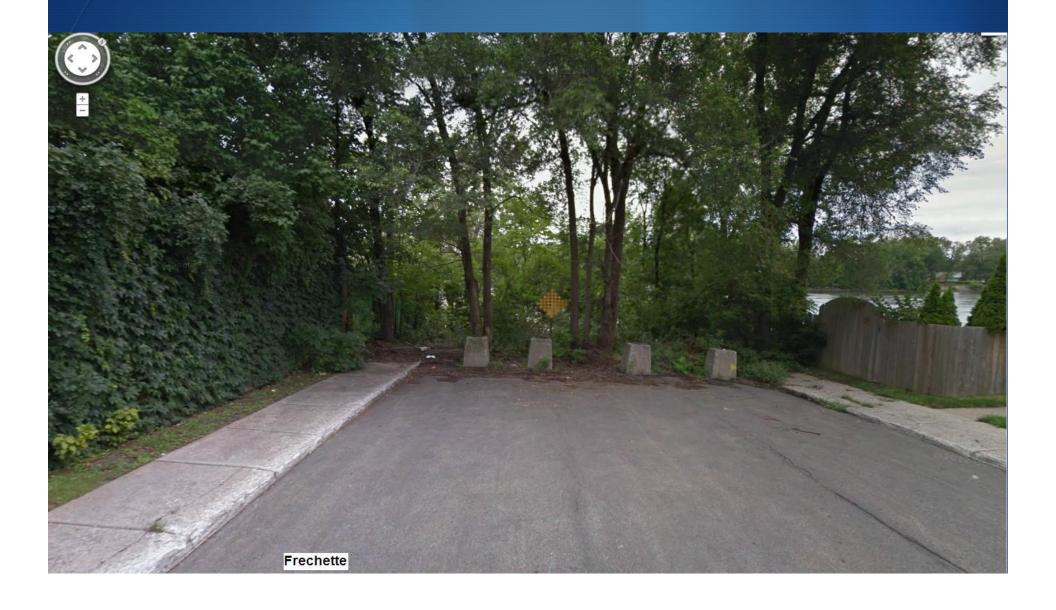
# Rue Ranger



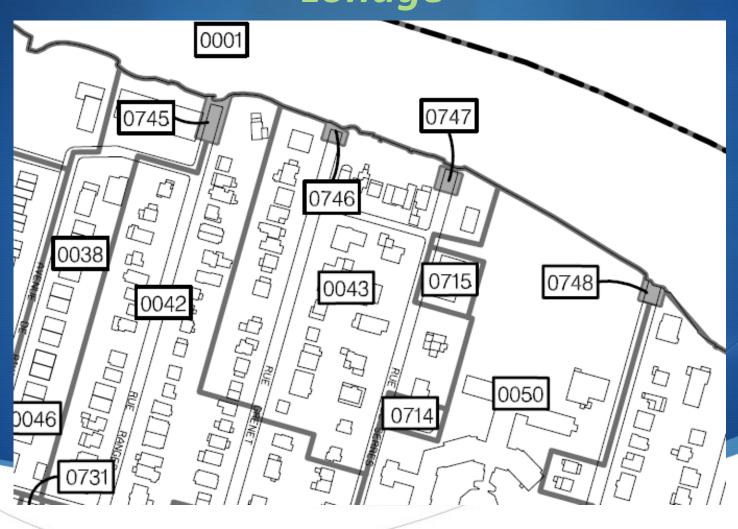
#### Rue De Serres



### Rue Fréchette



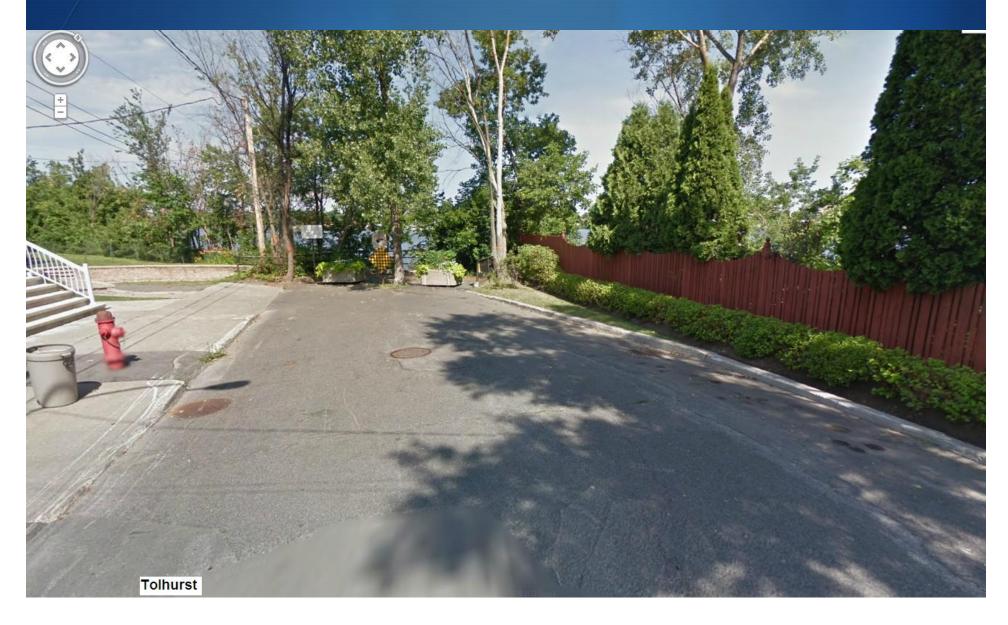
#### Rues Ranger, Grenet, De Serres et Fréchette - zonage



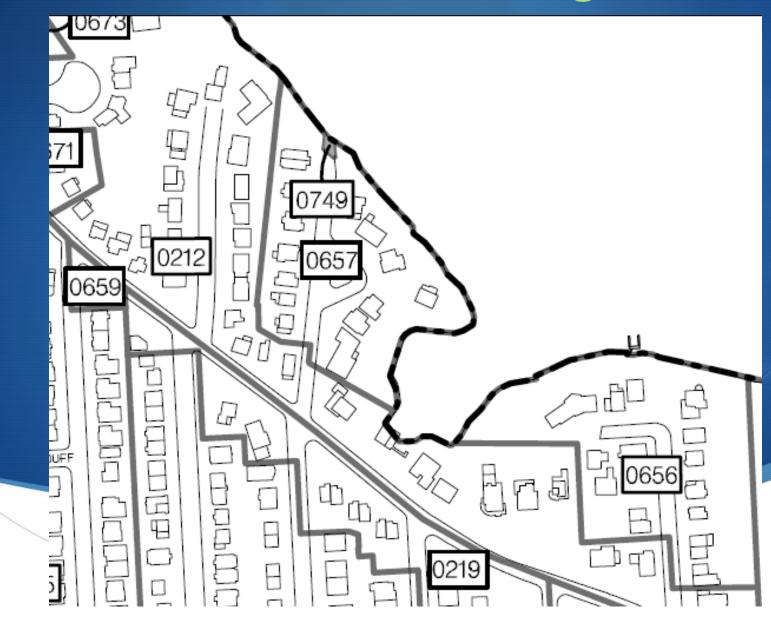
#### Rues Ranger, Grenet, De Serres et Fréchette - usages



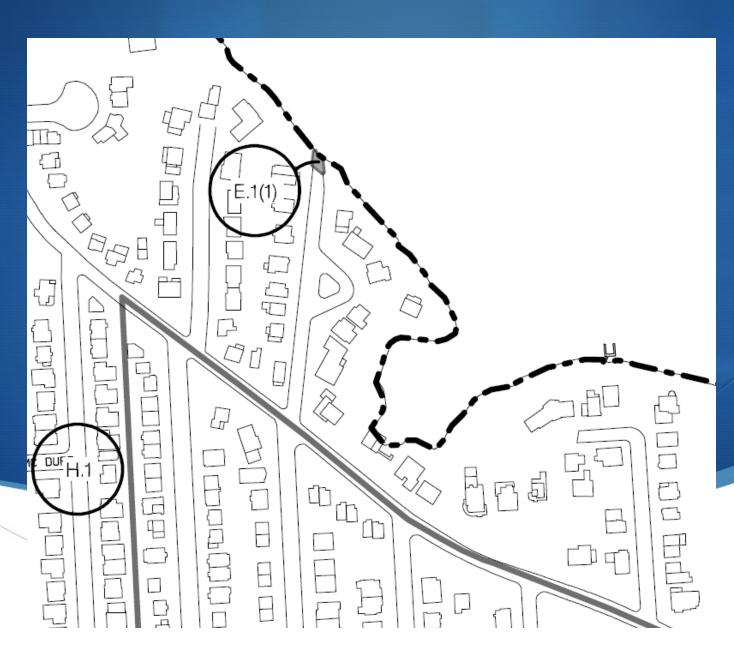
#### Rue Tolhurst



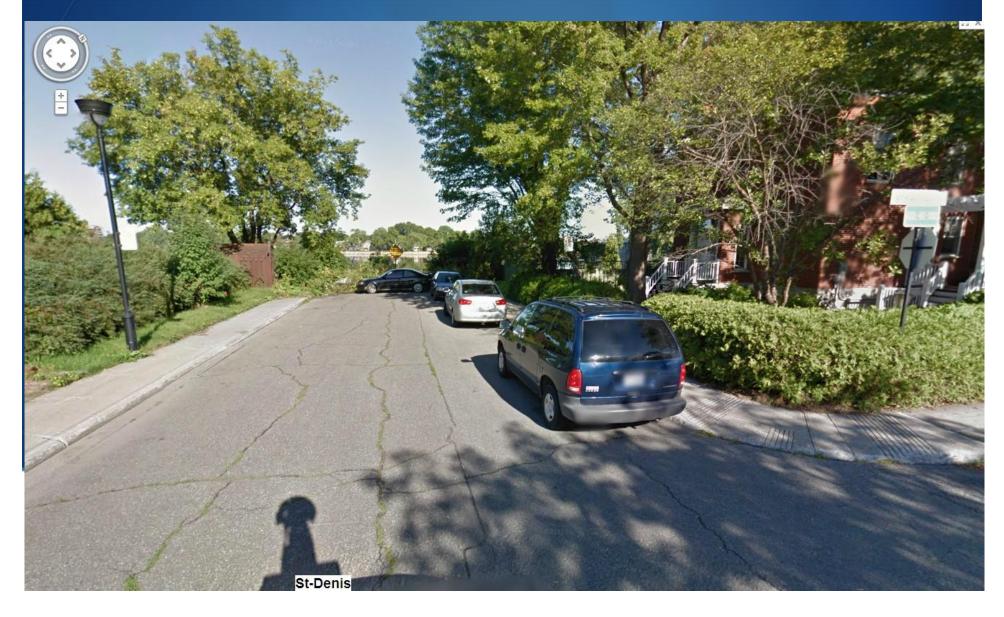
## Rue Tolhurst - zonage



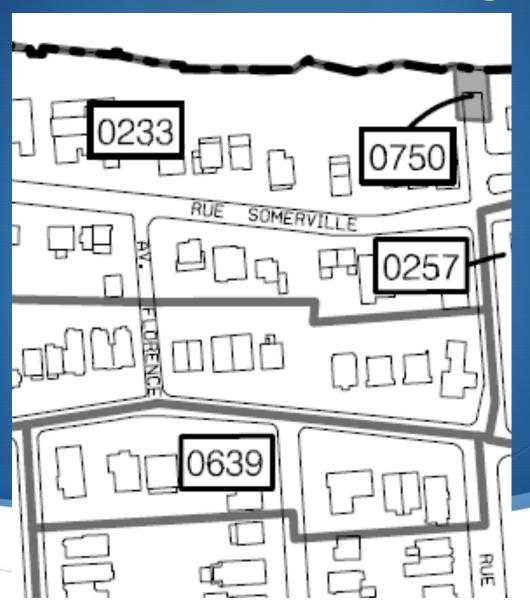
#### Rue Tolhurst - usages



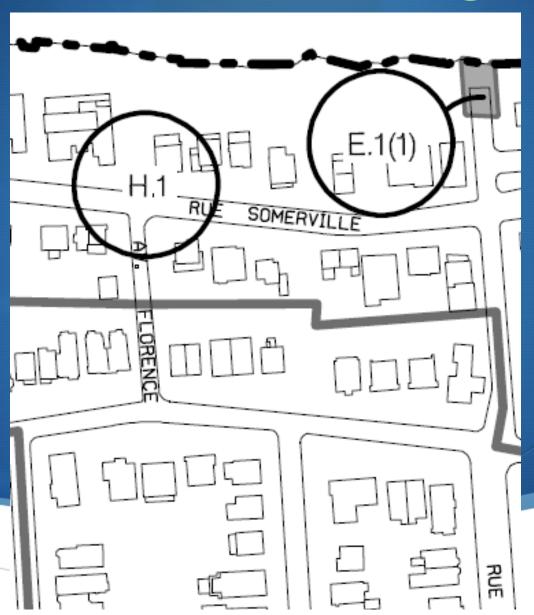
#### Rue Saint-Denis



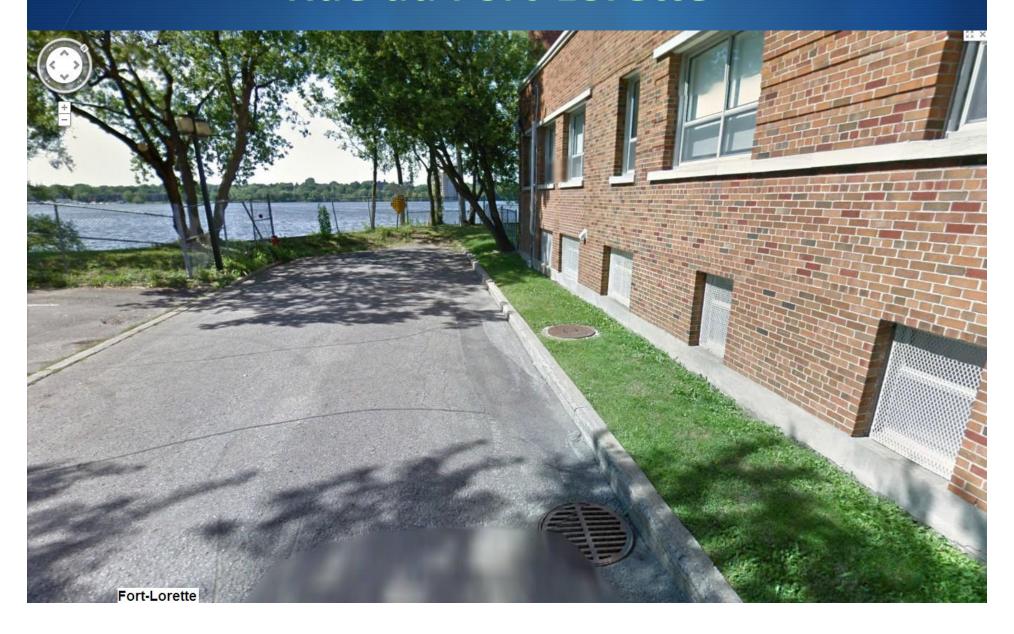
### Rue Saint-Denis - zonage



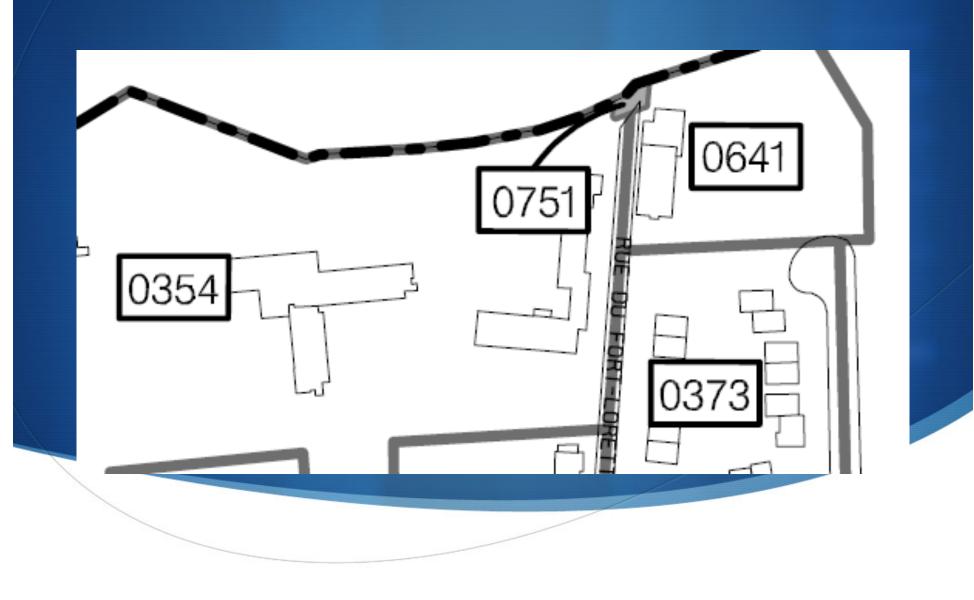
## Rue Saint-Denis - usages



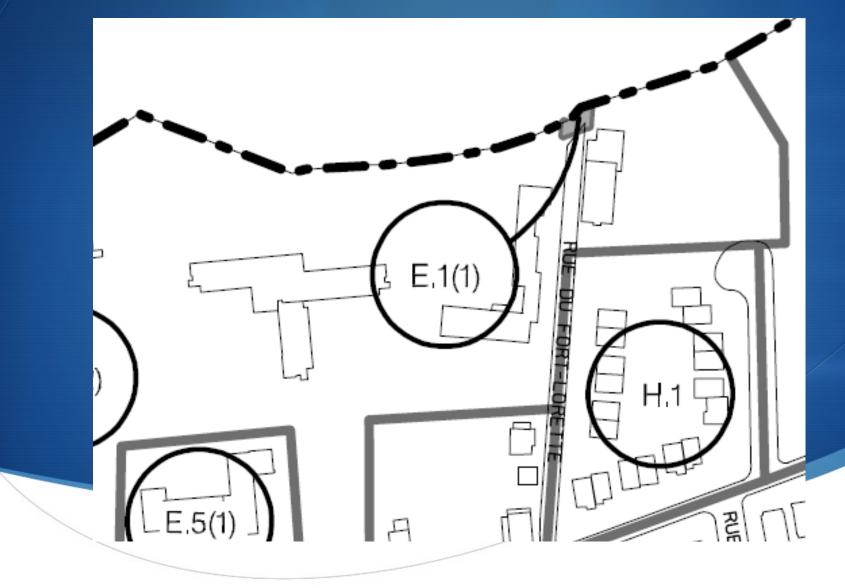
#### Rue du Fort-Lorette



## Rue du Fort-Lorette - zonage



## Rue du Fort-Lorette - usages



### Avantages attendus

- Le fait d'attribuer un statut de parc à ces bouts de rue permettrait de contrôler les heures de fréquentation de ces espaces, au bénéfice des citoyens qui habitent en bordure de ceux-ci.
- Ces aménagements permettraient de renaturaliser les bouts de rue et ainsi augmenter les occasions d'apprécier la rivière des Prairies, permettant ainsi aux citoyens de se réapproprier la rive tout en accroissant le potentiel récréatif du Parcours Gouin.
- Ce projet est conforme au Plan directeur de développement des berges de la rivière des Prairies de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Merci

# 4. Maison Verte d'Ahuntsic-Cartierville

Pavillon d'accueil du Parcours Gouin

#### Pavillon d'accueil

#### **Objectif principal:**

Construire un pavillon d'accueil propre et durable pour le Parcours Gouin pour tous les citoyens d'Ahuntsic-Cartierville.

#### Objectif d'un projet de conception intégrée :

Obtenir la participation de tous les intervenants du projet.

#### Les partenaires pour le futur pavillon d'accueil :

- Citoyens, familles, aînés, étudiants;
- v Cyclistes, marcheurs, amateurs de plein-air;
- v Organismes; Cité Historia, ARAC, GUÊPE, Ville en vert, etc.;
- v Autres clubs et organismes de type nature et environnementaux;
- Services locaux, traiteurs, artistes.

#### Communication

#### v Équipes

- Pour réussir l'objectif de conception intégrée;
- Équipes de travail, consultations avec nos professionnels internes et externes, des charrettes avec l'équipe de travail et des rencontres de direction, concepteurs, etc;
- v Création de l'équipe de projet.

#### v Étapes

- Consensus / besoins, usages, cadre de gouvernance et financier;
- Consensus / emplacement idéal et ampleur du projet;
- v Consensus / budget de réalisation, d'opération et échéanciers;
- Séances d'informations et consultations en continu sur le pavillon d'accueil;
- v Approbation de la charte du projet.

### Principes du projet

- v Être facilement accessible à vélo, à la marche et en transport en commun;
- v Permettre l'accès à la rivière;
- v Faire un projet utile, durable;
- v Consolider les besoins avec les parcs avoisinants et les actifs du Parcours Gouin;
- Élaborer un plan d'ensemble du cadre bâti et des aménagements des parcs du secteur riverain du Pont-Viau;
- Viser une accréditation net-zéro;
- v Permettre une exploitation continue du site, à l'année;
- v Créer un lieu d'animation, d'échanges;
- V Offrir en nombre suffisant les services appropriés et bien les entretenir;
- Construire avec des techniques innovatrices et des matériaux durables et accessibles à tous.

## **Objectifs**

Qui répond aux **objectifs** suivants en accord avec la vision du Plan d'aménagement des Berges :

### I) Principal lieu d'information et de diffusion

- culturel, patrimonial
- cyclisme, nautique, sport d'hiver
- promotion et évènement

#### II) Centre d'interprétation

- nature
- développement durable
- projets expérimentaux et éducatifs
- expositions, formations

#### III) Offre de services de qualité

- activités plein-air, événements
- bistro, café, restaurant
- services sanitaires

## **Usages / Fonctions / Besoins**

- v Pavillon d'accueil
- v Kiosque information
- v Comptoir des ventes
- v Bureau organisme responsable
- v Terrasse extérieure
- v Espace d'animation
- v Quai bateau croisière
- Navette vers autres lieux d'activités du boulevard Gouin
- v Espace muséal
- v Centre interprétation nature
- v Salle exposition
- Point rassemblement parcoursGouin
- Salle polyvalente, formation
  - Comptoir café

- Service de prêts de vélo
- vServices publics sanitaires
- vStationnement incitatif vélo
- Croisière ponton
- vWi-Fi
- vOffre de restauration variée
- Agriculture urbaine
- **Sculpture**
- vFontaine
- **v**Bistro
- vLieu pour des événements
- vSentier patinage

# Calendrier de réalisation Objectif : 375<sup>e</sup>

v Études et programme : 2014

V Plans et devis : 2015

V Construction : 2016-2017

#### Plan du secteur Pont-Viau

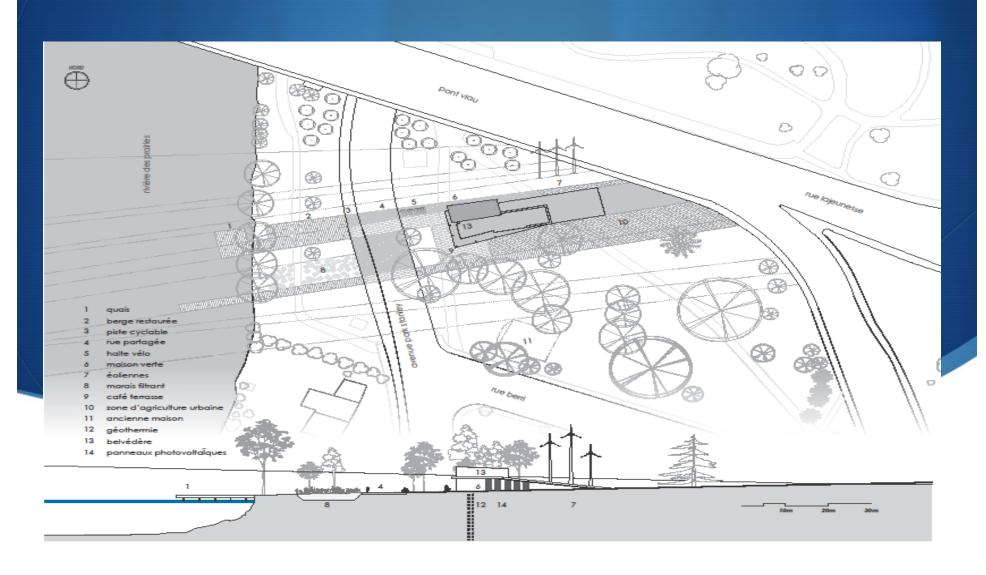


# Option 1 / Ouest du Pont-Viau ancienne Maison Berri





# Emplacement / Ouest du Pont-Viau



## Esquisse / Ouest du Pont-Viau

#### un båtiment sain

- «L'utilisation des produits naturels et nobles qui proviennent d'entreprises locales
- «Une abondance de lumière naturelle
- «Le design des systèmes de chauffage, de venfilation et d'éclairage pour favoriser le confort des occupants
- «Des liens entre les espaces intérieurs et extérieurs.

#### de l'équité et de l'inclusion de la communauté

- «L'acceptabilité sociale et l'appropriation du projet
- «L'accessibilité universelle
- «Une conception à l'échelle humaine
- «Un projet qui offre, à la communauté, l'accès à la rivière
- «Un projet ouvert aux initiatives citoyennes.

#### des matériaux durables

- La mise de l'avant du bois d'ingénierie québécois, notamment le bois lamellé-collé et le CLT «La prise en considération du cycle de vie des
- produits et des assemblages
- Des matériaux à faible énergie intrinsèque
- Des matériaux rapidement renouvelables
- Des achats responsables et équitables
- «Une vision de durée de vie et de déconstruction
- en fin de vie utile du bâtiment.

la création de la beauté

La promotion du design écosensible

Un lieu d'éducation et de démonstration pour la population

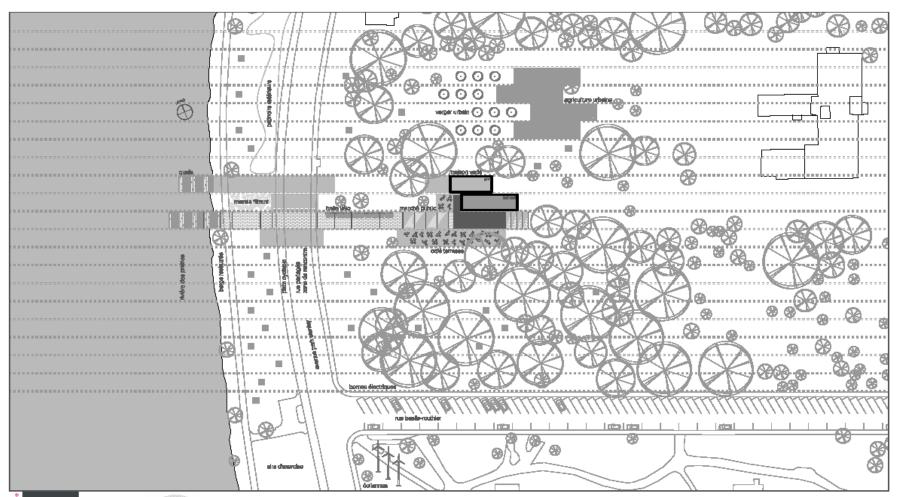
# Esquisse / Ouest du Pont-Viau



# Option 2 / Est du Pont-Viau face à l'avenue Park Stanley



# Emplacement / Est du Pont-Viau





La Maison verte du 375e Arondiseement Ahuntaic-Cartiere Montréal (Québec)

1188-VDM no de proiei

2014-04

Aménegement d'ensemb

A-091

# Esquisse / Est du Pont-Viau



# Esquisse / Est du Pont-Viau



# Esquisse / Est du Pont-Viau



### Les options d'emplacement

#### v #1 Ouest du Pont-Viau

- v Proximité avec l'ancienne maison, vue idéale;
- Espace limité pour répondre aux divers objectifs d'aménagement du site.

#### # 2 Est du Pont-Viau

- V Site plus vaste pour intégrer le bâtiment,
   les aménagements appropriés pour les cyclistes et les usages multiples;
- v Lieu public plus éloigné des propriétés existantes.

## Pour la réussite du projet

- Faire un projet de conception intégrée avec une équipe de projet multidisciplinaire;
- Bien intégrer le bâtiment à son environnement;
- Permettre une polyvalence des espaces bâtis;
- Respecter les orientations, les attentes, l'échéancier et le budget de construction et d'opérations;
- v Développer un projet utile, durable et accessible.

Une Maison pour nous tous.....



# 5. Période de questions et commentaires





Renseignements: 4 31